



Notice d'emploi N° 8117 / 2019

Pour les produits phytosanitaires visés à l'art. 36 de l'ordonnance du 12 mai 2010 sur la mise en circulation des produits phytosanitaires (ordonnance sur les produits phytosanitaires, RS 916.161)

Caractéristiques du produit

Dénomination spécifique:	Herbicide
Formulation:	EW emulsion de type aqueux
Teneur en substances actives:	6.7 % fénoxaprop-P-éthyle (69 g/l); Safener: 3.4 % cloquintocet-mexyl (34.5 g/l)
Nom UICPA:	(R)-2-[4-(6-chloro-2-benzoxazol-2-yloxy)phenoxy]propionate; 1-methylhexyl (5-chloroquinolin-8-yloxy)acetate

Stockage

Le produit doit être conservé dans l'emballage original, à l'écart des denrées alimentaires, des aliments pour animaux et des médicaments, de façon à ne pas être accessible aux personnes non autorisées.

Elimination

Emballage:	Les récipients vides, nettoyés avec soin, doivent être confiés à la voirie pour leur élimination.
Restes de produits phytosanitaires:	Les restes de produits phytosanitaires doivent être confiés au centre de ramassage de la commune, à un centre de collecte de déchets spéciaux ou au point de vente.

Produits commerciaux

Indications autorisées

Domaine d'application	Ravageur	Spécifications d'application	(*)
Grande culture			
Blé d'automne, Épeautre	monocotylédones annuelles	Dosage: 1 - 1.2 l/ha Application: printemps, post-levée., stade 13-31 (BBCH).	1, 2, 3
Blé de printemps, Orge d'automne, orge de printemps, Seigle d'automne, Triticale	monocotylédones annuelles	Dosage: 1 l/ha Application: stade 13-31 (BBCH), printemps, post-levée.	1, 2, 3
Culture ornementale			
gazon d'ornement et terrains de sport	millets	Dosage: 0.4 - 1 l/ha Application: Première application au plus tôt 6 semaines après la levée, soit après la 3ème tonte.	2, 4, 5, 6

Charges générales / agronomiques:

- 1 Adjonction de 0.5l/ha Gondor (W 6326).
- 3 1 traitement par culture au maximum.
- 4 Ne pas utiliser dans les jardins familiaux.
- 5 Peut provoquer des dégâts aux espèces de Agrostis.
- 6 Attendre 7 à 10 jours après l'application avant de tondre le gazon.

Protection des utilisateurs:

- 2 Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection. Application de la bouillie: Porter des gants de protection + une tenue de protection. Les équipements techniques utilisés lors de l'application (p. ex. cabine de tracteur fermée) peuvent remplacer les équipements personnels de protection s'ils offrent de manière avérée une protection semblable ou supérieure.

Indications relatives à la sécurité devant figurer sur l'emballage:**Phrases PPS**

- Tenir hors de portée des enfants.
- SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.